

INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Les inscriptions scolaires pour l'année 2024-2025 seront ouvertes à partir du **lundi 11 mars 2024** et jusqu'au **lundi 20 mai 2024** pour l'entrée en petite section des enfants nés en 2021 et pour tous les nouveaux arrivants sur la commune quelle que soit leur âge jusqu'au CM2.

Vous devez d'abord vous **présenter à la mairie de votre école de secteur ou de votre domicile, aux horaires habituels d'ouverture, et pour Mézidon-Canon, les lundi et jeudi matin de 9h à 12h et le mardi après-midi de 14h à 16h30.**

Ou envoyer votre demande par mail à :

marie-christine.colleville@mva14.fr en notant vos coordonnées téléphoniques.

Dans tous les cas, vous devrez fournir :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Livret de famille (feuilles parents et enfant concerné)
- Carnet de santé (feuilles de vaccination)
- Certificat de radiation si l'enfant était déjà inscrit dans une école
- Autorisation d'inscription du second parent dans le cas de parents séparés

Lorsque le certificat d'inscription sera prêt, l'école prendra rendez-vous avec vous pour l'admission de votre enfant.

